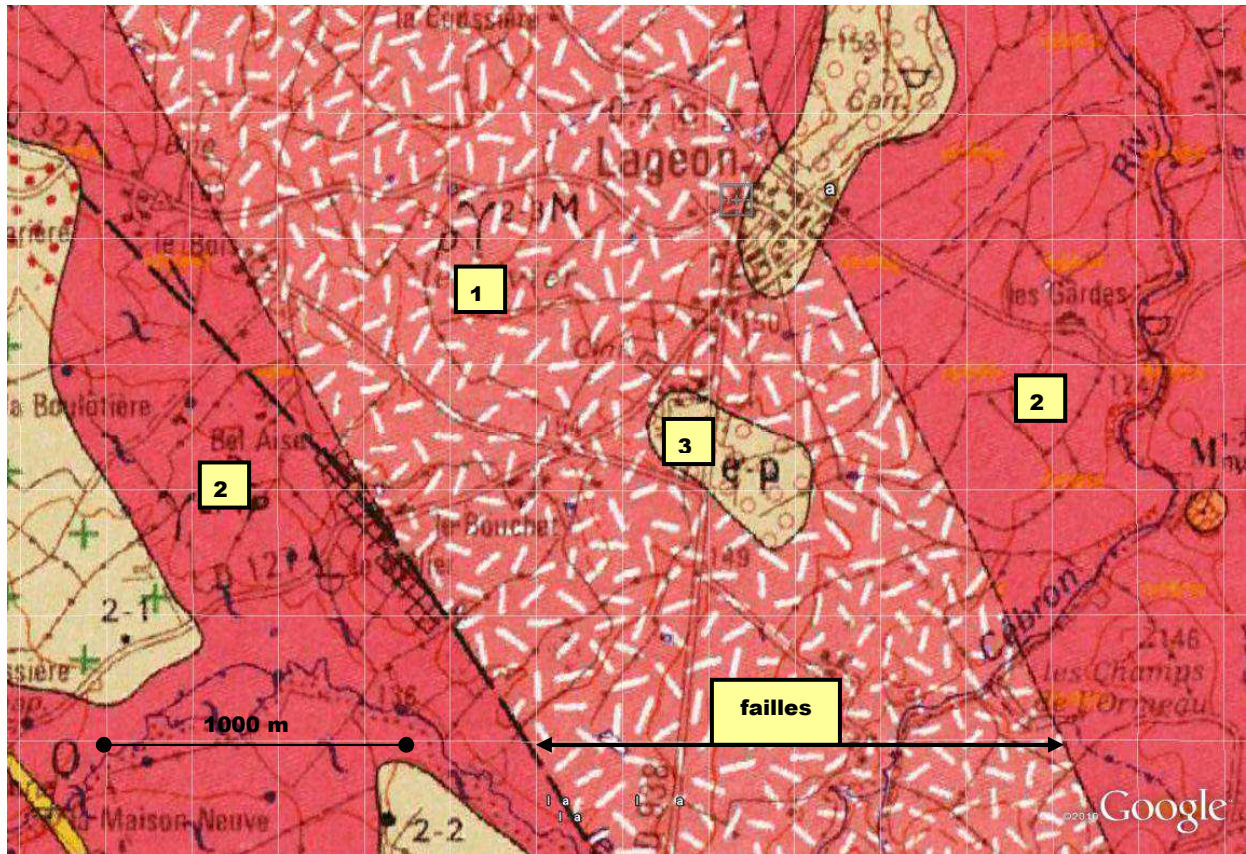


# Etude Géologique, Pédologique et Hydrologique de la commune de Lageon (79200)



Dominique LOIR-MONGAZON  
Septembre 2010

Carte géologique et vue satellitaire de Lageon au 1 : 25000



La région Poitou-Charentes a la particularité de se trouver localisée à la jonction entre deux Massifs anciens (Massif Armoricain et Massif Central) et deux bassins sédimentaires (Bassin Parisien et Bassin Aquitain) ce qui introduit ainsi une très grande diversité dans la nature des roches affleurantes.

## Géologie

Le Socle est constitué par des terrains métamorphiques et magmatiques structurés par les différentes orogénèses du Paléozoïque, et en particulier par la dernière, l'orogénèse hercynienne, il y a 300 millions d'années. Le seuil du Poitou est une zone complexe, très fracturée dans le sens NO-SE, où la couverture sédimentaire est éparse, peu épaisse et où le socle affleure par endroit.

La commune de Lageon est située à l'extrémité du Massif Armoricain entre 2 failles dont la principale joint Parthenay à Bressuire et fait une fourche au lieu dit le Mêlier sur la D127 à environ 500m du terrain étudié. Ces 2 failles séparent le socle magmatique ancien du cambrien en 3 compartiments principaux. La langue centrale (**zone 1 sur la carte**), la plus ancienne (350 millions d'années), fait 1.7 km à Lageon et est constituée de monzogranites. Ces roches présentent une teinte gris bleuté que l'altération fait virer au crème.

De part et d'autre de cette zone (**zone 2 sur la carte**) on trouve des leucogranites à quartz anguleux, à biotite (mica noir) et muscovite (mica blanc). Le fond feldspathique abondant du leucogranite de Parthenay confère à celui-ci une teinte crème plus ou moins rosée, qui témoigne de l'importance de l'altération superficielle. Ces roches sont parmi les plus jeunes roches intrusives et résultent d'un phénomène d'anatexie datant de 300 millions d'années. La proximité des failles entraîne épisodiquement par décrochement une activité sismique de très faible magnitude.

L'érosion de ce socle au Jurassique a fait disparaître les dépôts sédimentaires du début du secondaire. Le passage Crétacé-Tertiaire est caractérisé par un changement des conditions paléogéographiques avec le retour à des environnements de dépôts continentaux et une généralisation des faciès détritiques. Il reste sur la commune de Lageon 2 îlots (**zone 3 sur la carte**) constitués de matériaux détritiques, vestiges d'un grand fleuve datant de l'Yprésien, étage le plus ancien de l'Eocène. Ces dépôts dénommés « cailloutis Yprésien » se composent d'argiles marbrées kaoliniques (couleur variant du gris au rouge), plus ou moins sableuses. Ce qui les distingue de l'altération du Cénomaniens est leur caractère plus grossier et la présence de silex à patine noire et de quartz rouges à violacés.

## Pédologie

La zone de Lageon est située dans une vaste pénéplaine issue de cette érosion ancienne et est légèrement inclinée vers le nord-est. D'une altitude moyenne de 150 m, cette petite région agricole « la Gâtine », qui prend naissance au nord-est de la dorsale vendéenne est constituée de sols pauvres (*terre gâtée*). Le paysage bocager au maillage irrégulier, typique de cette partie du département des Deux-Sèvres, a été modelé dès le moyen-âge. Aujourd'hui, les opérations de remembrement ont tendance à morceler ce réseau.

La constitution des sols s'est faite principalement par dégradation des arènes granitiques ayant entraîné la formation de sols bruns acides de faible épaisseur à faible capacité de rétention en eau. Ces sols acides de faible capacité hydrique et souvent engorgés (mouillères et nombreuses petites mares) sont peu propices aux cultures céréalières. Les friches présentent une végétation calcifuge (genêts, ajoncs, bruyères) et les zones cultivées sont constituées de prairies et de quelques cultures fourragères destinées à l'élevage de caprins (*le département est au 1<sup>er</sup> rang pour la production de lait de chèvre destiné à la fabrication de fromages tel le chabichou*) et de bovins (*vaches parthenaises*).

Le socle granitique étant proche de la surface, des affleurements (chaos granitique ou chirons) sont visibles à proximité de Lageon comme à Neuvy-Bouin (faciès à biotite dominante et à texture porphyroïde).

Les îlots de l'éocène, « terres de Brandes », sont de type limono-sableux sur argiles sableuses ou pure (kaolinite). Ces terres caillouteuses sont fortement sensibles à l'excès d'eau (sols battants) et ont une faible fertilité chimique.

## Hydrologie

En raison du sous-sol imperméable, l'eau ruisselle et forme de petits ruisseaux des mares et de petits étangs nombreux à proximité de Lageon. La couleur rouille de l'eau de ruissellement offre un témoignage de l'altération des feldspaths composant le granite.

Le Cébron est la principale rivière de la commune. Il naît à 230 mètres d'altitude dans la région bien arrosée des hauteurs de la Gâtine (*environ 800 mm d'eau*), à une douzaine de kilomètres au nord-ouest de Parthenay. Son cours est globalement orienté du sud-ouest vers le nord-est. Les principaux affluents du Cébron sont deux ruisseaux, la Raconnière et la Taconnière, qui le rejoignent au niveau du lac du Cébron avant sa confluence avec le Thouet en rive gauche près de Saint-Loup-Lamarié. Son débit moyen à cet endroit est de  $0,84 \text{ m}^3 \square \text{s}^{-1}$ .

Le débit moyen interannuel au point de mesure de Gourgé (*900 m du bourg de Lageon*) est de  $0,5 \text{ m}^3 \square \text{s}^{-1}$ , soit 60 % du débit final. Soumis à un régime climatique océanique à nuance continentale, Le Cébron présente des fluctuations saisonnières de débit très marquées. La période de hautes eaux se déroule en hiver et s'accompagne de débits mensuels moyens de  $0,80$  à  $1,72 \text{ m}^3$  par seconde, de décembre à février inclus (avec un maximum très net en janvier). Certaines années comme en février 2010 le Cébron sort de son lit et en raison de l'imperméabilité du sous sol granitique, inonde les terrains à proximité. Les mois de mars et d'avril constituent une période de transition à débits encore importants. En mai, le débit s'effondre et l'on aboutit ainsi à la période des basses eaux qui se déroule de juin à septembre, avec une très importante baisse du débit moyen mensuel allant jusqu'à  $0,013 \text{ m}^3$  au mois d'août, soit treize litres par seconde, ce qui représente un étiage moyen sévère, même pour un cours d'eau d'aussi petite taille. Cependant les fluctuations de débit peuvent être plus importantes d'après les années et sur des périodes plus courtes.